



Adhésion 2018

POUR LES ENTREPRISES

L'adhésion vous permet de prendre part aux décisions de l'association lors de l'Assemblée générale. Elle donne également accès au centre de ressource documentaire et à des informations régulières (newsletter).

Les professionnels appartiennent au collège regroupant les entreprises et les chambres consulaires, représentées par 2 sièges au conseil d'administration.

L'adhésion à l'association est indépendante de l'adhésion à la charte professionnelle «Rénover c'est gagner» et n'est pas obligatoire pour y accéder. En adhérant vous soutenez l'ensemble des actions de l'ALTE.

Le montant de l'adhésion est fixé au millième du chiffre d'affaire, avec un minimum de 100 € et un maximum de 1 000 €.

Montant du CA annuel :

Montant de l'adhésion :

Nom, Prénom :

Fonction :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Après lecture et adhésion aux statuts (disponibles sur notre site www.alte-provence.org), je souhaite adhérer à l'ALTE et recevoir un reçu d'adhésion.

Date et signature :

Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'Agence Locale de la Transition Énergétique à :
ALTE / Impasse Marin la Meslée / BP 20012 / 84401 Apt Cedex